Formation ICPE : Connaître les obligations réglementaires essentielles d'un exploitant

Ref: PR-ENV-ICPE-REG

Identifier les fondements de la réglementation ICPE, caractériser les obligations réglementaires d’un exploitant



DURÉE : **1,5 Jours** (10H30)
Prix : **930,00 € HT**

PRÉSENTIEL

Objectifs et compétences visés

- Caractériser les principales obligations réglementaires d’un exploitant en matière de stockage et de transport par route de matières dangereuses.
- Identifier les principes fondateurs de la réglementation relative aux ICPE dont la nomenclature, le classement, les différents régimes et les obligations qui en découlent.

À qui s'adresse la formation ?

Profils

Ingénieurs, techniciens et animateurs chargés de l'environnement et des risques technologiques dans les entreprises et les collectivités. Inspecteurs de risques de la profession de l'assurance. Ingénieurs et techniciens des bureaux d’étude et des entreprises d’audit et de conseil.

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire à cette formation.

Contenu de la formation

- Les règles de sécurité imposées en matière de stockage de matières dangereuses.
- Les principes fondateurs de la réglementation sur le transport de matières dangereuses par route et les obligations des différents acteurs (expéditeur, chargeur, transporteur, destinataire).
- Les objectifs et principes du droit de l'environnement.
- Les principes de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement :
 - définition d'une ICPE et nomenclature,
 - principes de classement,
 - régimes des ICPE (déclaration, déclaration avec contrôle, enregistrement, autorisation) et prescriptions réglementaires,
 - statut SEVESO: classement et obligations spécifiques (SGS, POI, PPI, PPRT, ...)
 - cycle de vie d'une ICPE (modifications, changement d'exploitant, cessation d'activités, ...).
- Les responsabilités et sanctions administratives, pénales et civiles.

Modalités de la formation

Modalités d'évaluation

Evaluation des connaissances sous la forme d'un QCM en fin de formation.

Nos plus

Cette formation est illustrée par des exemples et retours d’expérience. Elle est animée par des consultants experts dans la réalisation de dossiers ICPE ainsi que dans la gestion et le transport de matières dangereuses par route.

Ce stage constitue un module du cycle technique environnement et risques technologiques (réf. PR-HSE-ERITECH-CT).

CNPP en quelques chiffres

21000
stagiaires / an



Des infrastructures pédagogiques uniques

+ de 500
diplômés / an

+ de 400
intervenants

98%
de stagiaires satisfaits en 2025

Besoin d'information sur votre prochaine formation ?

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

+33 (0)8 06 00 03 70